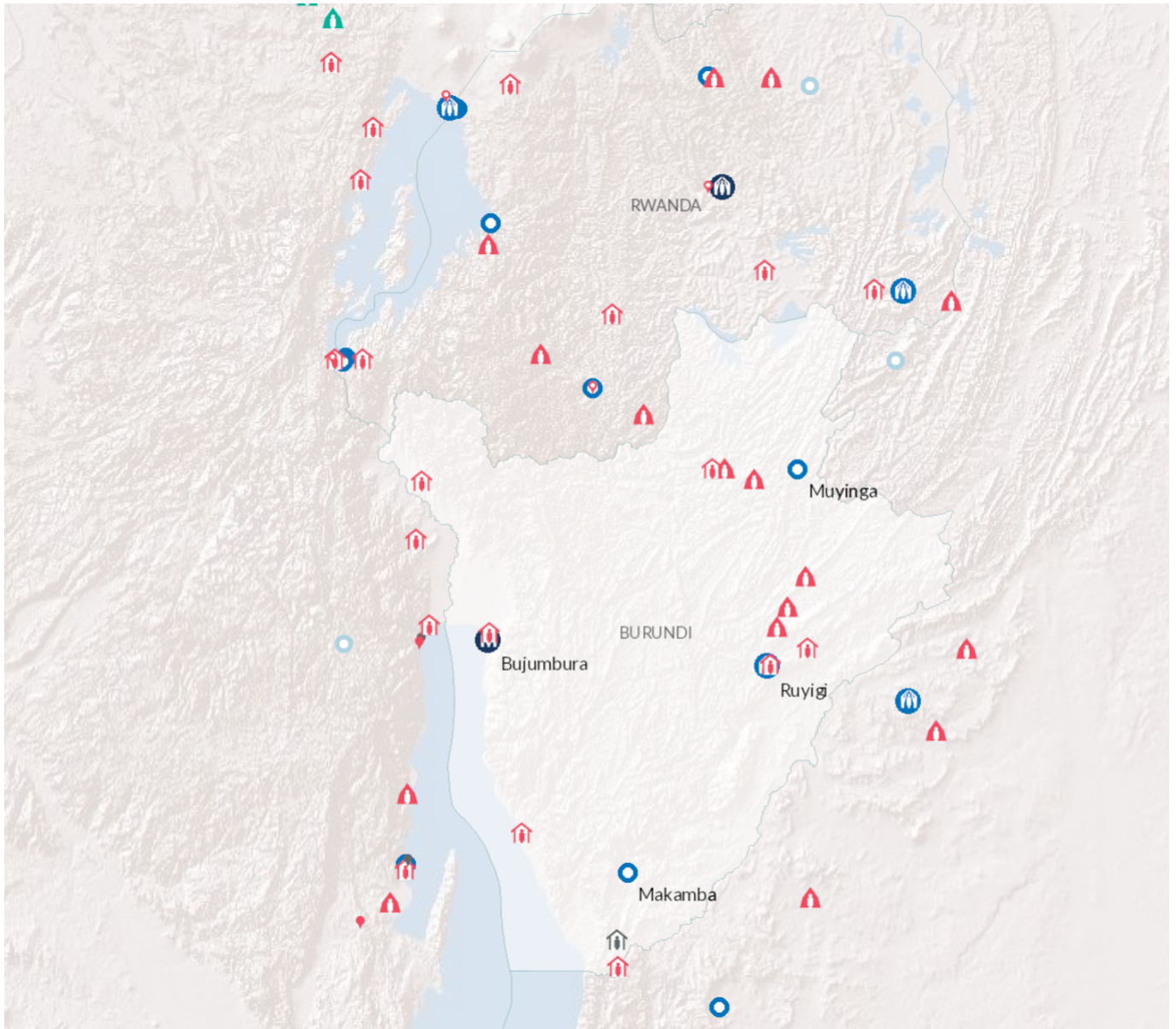




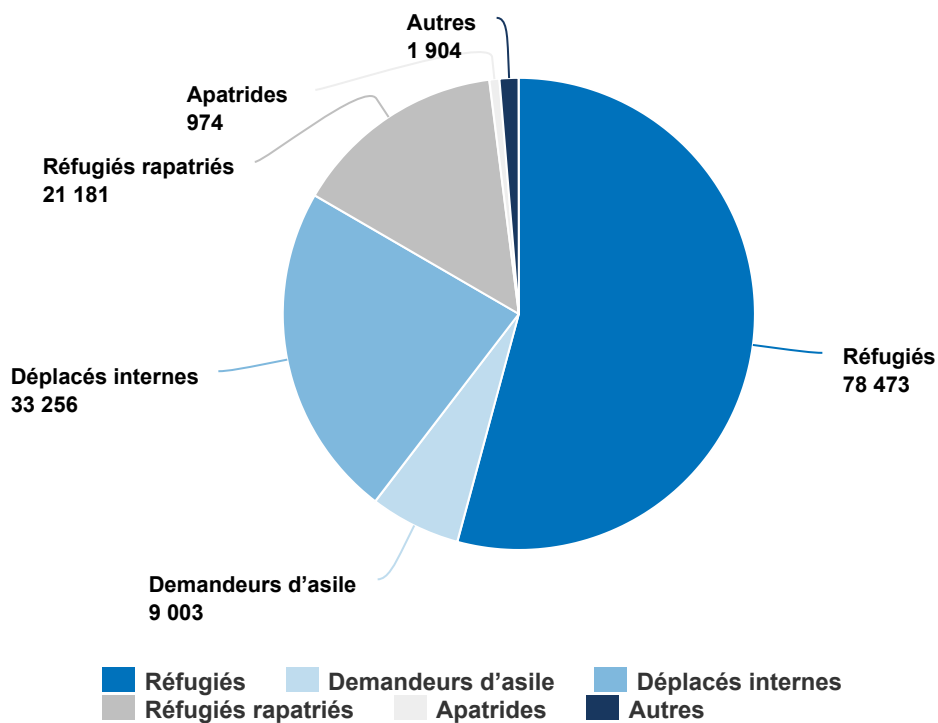
Opération: Burundi



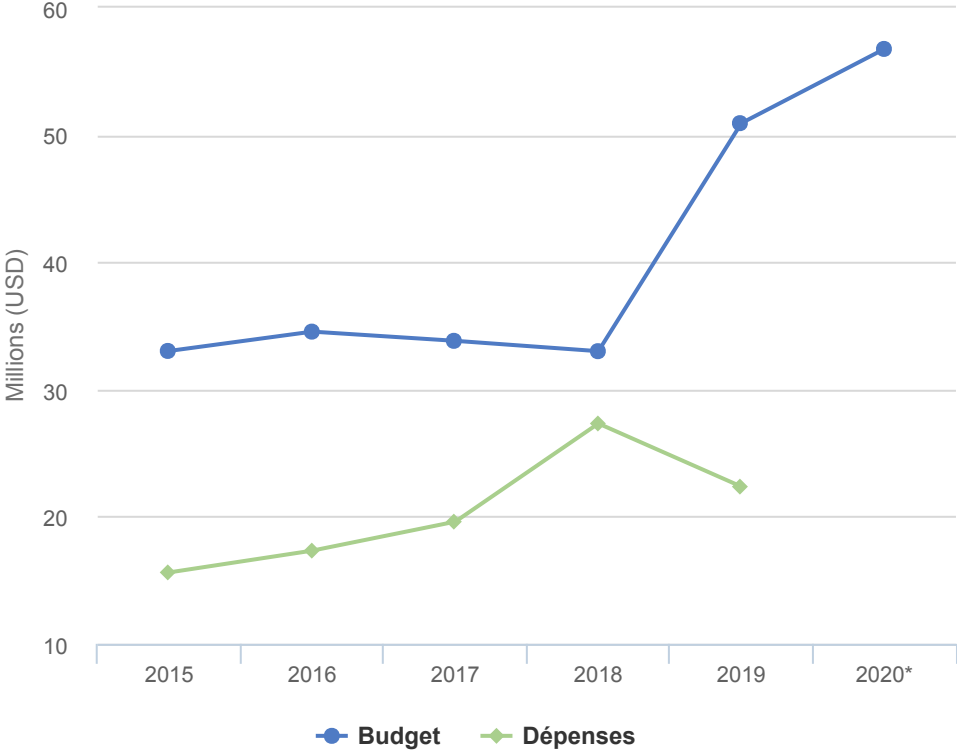
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 7% EN 2019

<b>2019</b>	144,791
<b>2018</b>	156,392
<b>2017</b>	195,530



# Budgets et Dépenses - Burundi



## Contexte opérationnel

Les opérations du HCR au Burundi ont été affectées par la détérioration de la situation socio-économique et une crise humanitaire caractérisée par des taux élevés de malnutrition et des opportunités limitées en termes de moyens de subsistance. L'environnement de protection au Burundi est resté complexe tout au long de l'année 2019. Les relations difficiles entre le HCR et le gouvernement ont limité l'accès des organisations humanitaires. La volonté du gouvernement de faire appliquer la législation de 2017 prévoyant des quotas ethniques pour l'emploi de personnel burundais dans les ONG internationales a conduit certains partenaires à interrompre leurs opérations au Burundi. La réponse en matière de protection ainsi que les solutions durables pour les réfugiés présents dans le pays depuis longtemps ont été impactées en conséquence.

Malgré des problèmes de financement importants dans le plan de réponse pour les réfugiés au Burundi, le pays a maintenu sa politique d'ouverture en matière d'asile, accueillant plus de 87 000 réfugiés et demandeurs d'asile, la plupart originaires de la République démocratique du Congo (RDC).

Les violations répétées des droits de l'homme, qui ont conduit plus de 400 000 Burundais à fuir le pays depuis avril 2015, n'ont globalement pas connu d'avancées, tandis que de nouvelles tensions politiques à l'approche des élections de mai 2020 ont contraint encore plus de Burundais à l'exil. La situation n'a donc toujours pas été propice à des retours durables de grande ampleur. Le HCR a toutefois continué de faciliter le rapatriement de réfugiés burundais sur une base volontaire, principalement depuis la République-Unie de Tanzanie, ainsi qu'en nombre plus limité depuis le Kenya et la RDC. La réponse régionale pour les réfugiés et les programmes de réintégration pour les rapatriés burundais sont toutefois restés largement sous-financés.

Lors du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019, le Burundi s'est engagé à finaliser son adhésion aux deux conventions sur l'apatridie.

## Tendances démographiques

Le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile au Burundi s'élevait à près de 87 500 en 2019, soit une augmentation de 12% par rapport à 2018. Il comprenait plus de 11 300 demandeurs d'asile ayant fui l'insécurité dans la province du Sud Kivu en RDC. Près de 21 200 réfugiés burundais sont rentrés dans leur pays cette année, la plupart depuis la Tanzanie.

Selon l'OIM, environ 80 700 Burundais ont été déplacés à l'intérieur du pays au cours de l'année, essentiellement en raison de catastrophes naturelles (inondations) et des changements climatiques qui ont provoqué une insécurité alimentaire.

Le Burundi accueillait également près de 1000 ressortissants omanais exposés à un risque d'apatridie.

## Chiffres Clés

- 100% de taux de couverture du programme de prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant.
- 80 000 enregistrements de réfugiés urbains et basés dans les camps ont été vérifiés par le biais du Système de gestion des informations biométriques.
- 12 900 enfants basés dans les camps ont été scolarisés dans l'enseignement primaire, et 4300 jeunes dans l'enseignement secondaire.
- 3740 réfugiés ont été proposés pour une réinstallation, soit 94% de l'objectif de 4000 personnes. Quelque 2930 réfugiés sont partis vers six pays de réinstallation.
- Plus de 80% des familles rapatriées ont été interrogées et ont bénéficié d'un suivi de protection.
- 80% des réfugiés ont eu accès à des soins de santé.
- 60% des ménages vivaient dans des logements décentes.

## Principales réalisations

- Un nouveau camp de réfugiés ne produisant pas d'émissions de carbone a été construit à Nyankanda, dans la province de Ruyigi, grâce à une unité de production de briquettes de biomasse à énergie solaire qui complète les combustibles de cuisson et fournit des activités génératrices de revenus aux communautés d'accueil.
- Un nouveau centre de transit pour les rapatriés a été construit à
- Kinazi, dans la province de Muyinga, pour héberger temporairement les rapatriés à leur arrivée.
- Un accord de partenariat a été signé avec Lumitel pour permettre des transferts d'argent aux réfugiés et aux rapatriés par téléphone mobile dans le cadre d'un programme d'aides en espèces.
- Un suivi des rapatriés a été effectué dans toutes les zones de retour pour recueillir des informations utiles pour la programmation.

## Besoins non satisfaits

- L'opération au Burundi a reçu 45% des fonds nécessaires à son budget en 2019. Le manque de financement a eu un impact sur le niveau de l'aide fournie à la fois dans les zones urbaines d'installation de réfugiés et dans les camps.
- Le manque de financement a entraîné un non-respect des normes minimales dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, ainsi que dans la distribution de l'aide alimentaire, des articles non alimentaires et des articles de secours essentiels, notamment des kits d'hygiène dans les centres de transit et dans les camps.
- En raison des contraintes budgétaires, le HCR n'a pas pu assurer d'activités de renforcement des capacités en matière de protection internationale et de gestion de l'asile pour les autorités gouvernementales et le personnel technique. En outre, les contraintes budgétaires ont conduit à un manque d'aide juridique au niveau de la détermination du statut de réfugié, ainsi qu'à des délais pour obtenir des imprimantes et des cartouches pour imprimer les cartes d'identification des réfugiés.
- Les activités ciblant les déplacés internes ont été limitées, ce qui a empêché la prise en compte de la protection dans tous les secteurs.



# Dépenses 2019 - Burundi | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget final</b>	<b>46,825,982</b>	<b>12,017</b>	<b>2,000,000</b>	<b>2,086,596</b>	<b>50,924,595</b>
	9,402,635	0	0	354,455	9,757,091
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>9,402,635</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>354,455</b>	<b>9,757,091</b>
<b>Dépenses par objectif</b>					
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Aide juridique et recours judiciaires	319,161	0	0	0	319,161
<b>Sous-total</b>	<b>319,161</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>319,161</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Conditions d'accueil	284,929	0	0	0	284,929
Enregistrement et établissements des profils	653,412	0	0	0	653,412
Procédures de détermination du statut de réfugié	580,874	0	0	0	580,874
Documents individuels	176,997	0	0	0	176,997
Documents d'état civil	167,412	0	0	0	167,412
<b>Sous-total</b>	<b>1,863,623</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,863,623</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Prévention et interventions liées aux VSS	826,068	0	0	0	826,068
Protection des enfants	348,152	0	0	0	348,152
<b>Sous-total</b>	<b>1,174,220</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,174,220</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	1,447,587	0	0	0	1,447,587
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	311,940	0	0	0	311,940
Nutrition	156,219	0	0	0	156,219
Sécurité alimentaire	252,915	0	0	0	252,915
Eau	267,100	0	0	0	267,100

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Hygiène et assainissement	478,987	0	0	0	478,987
Abris et infrastructures	677,995	0	0	0	677,995
Énergie	995,624	0	0	0	995,624
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	564,108	0	0	0	564,108
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	198,805	0	0	0	198,805
Éducation	663,154	0	0	0	663,154
<b>Sous-total</b>	<b>6,014,433</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6,014,433</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	233,929	0	0	0	233,929
Coexistence avec les communautés locales	371,495	0	0	0	371,495
Autosuffisance et moyens d'existence	522,037	0	0	0	522,037
<b>Sous-total</b>	<b>1,127,461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,127,461</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	5,156,791	0	0	0	5,156,791
Réintégration	499,292	0	0	0	499,292
Intégration	149,593	0	0	0	149,593
Réinstallation	851,519	0	0	0	851,519
<b>Sous-total</b>	<b>6,657,195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6,657,195</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	134,111	0	0	60,658	194,768
Gestion et coordination des camps	645,193	0	0	0	645,193
Relations avec les donateurs	365,938	0	0	0	365,938
<b>Sous-total</b>	<b>1,145,241</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60,658</b>	<b>1,205,899</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Approvisionnement et logistique	2,773,232	0	0	17,725	2,790,956
Gestion des opérations, coordination et appui	1,203,329	0	0	0	1,203,329
<b>Sous-total</b>	<b>3,976,561</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17,725</b>	<b>3,994,285</b>



	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Développement des politiques	1	0	0	0	1
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Dépenses totales en 2019</b>	<b>22,277,896</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78,382</b>	<b>22,356,278</b>